



Envoyé en préfecture le 20/07/2021
Reçu en préfecture le 20/07/2021
Affiché le 20/07/2021
ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_102-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 7 pouvoirs

Date de convocation : **06 juillet 2021**
Date d'affichage : **06 juillet 2021**

SEANCE DU 13 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Yves RAILLÈRE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Maryse TRILLON (suppléante de Guy TIXIER).

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Gilles MAS
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Remy PETOTON
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLÈRE
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Laurent PLANCHE a donné pouvoir à Patrice DARPOUX
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX, Guy TIXIER

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Bernard MANILLÈRE

Secrétaire de séance : Matéo MOREL

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-102 : CREATION DE POSTE - SERVICE AIDE A DOMICILE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs,

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le 20/07/2021

ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_102-DE

Suite à la dissolution du SIAD Riom Limagne au 31 décembre 2018, les aides à domicile intervenant sur le territoire Plaine Limagne sont transférées à la communauté de communes Plaine Limagne et intégrées dans les effectifs le 1^{er} janvier 2019.

Le poste du responsable de secteur est alors partagé avec le CIAS Riom Limagne et Volcans à hauteur de 40 % pour communauté de communes Plaine Limagne (soit 14 heures) et 60 % pour le CIAS (soit 21 heures). Depuis 2019, ce poste est vacant et occupé par une remplaçante contractuelle.

Le CIAS Riom Limagne et Volcans a informé de la réintégration prochaine d'un agent en disponibilité à compter du 16 août 2021 pour occuper les fonctions de responsable de secteur. Par courrier du 04 juin 2021, il propose à la communauté de communes Plaine Limagne de l'intégrer dans les effectifs de Plaine Limagne à hauteur de 40 % pour occuper les fonctions de responsable de secteur. Cet agent de catégorie C va prendre la place de chef de secteur, poste actuellement classé en A. Ainsi, pour permettre l'intégration de ce nouveau responsable de secteur, et au vu de l'urgence de la situation, il est nécessaire de créer un poste de catégorie C. Le poste similaire de catégorie A sera soumis, pour suppression, au vote du prochain comité technique.

Création

Nombre	Date	Fonction	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire	Lieu
1	01/08/2021	Responsable secteur Aide à domicile	C	Adjoint administratif	Temps non complet 14/35 ^{ème}	CCPL

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de créer le poste d'adjoint administratif à temps non complet (14/35^{ème}) à compter du 1^{er} août 2021 ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- d'autoriser le président à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 20/07/2021
Le président,



Le président,

Claude RAYNAUD

